Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 056-215601964-20260305-20260307B-DE

☐ 10/03/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHEFORT–EN-TERRE

Le Conseil Municipal de ROCHEFORT-EN-TERRE, dûment convoqué le 25/02/2026, s'est réuni en session ordinaire en mairie le **jeudi 5 mars 2026,** à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Stéphane COMBEAU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 6
Nombre de votants : 7

Présents : Stéphane COMBEAU – Guy CADORET - David MAINCENT - Yannick JOLIVET - Nicolas BUFFET - Solenne TRELOHAN

Absent.e.s et pouvoir :
Mona GUIOMARD
Bénédicte DOUAUD, absent excusé, qui a donné pouvoir à David MAINCENT
Ludovic BOCQUET
Jean-Luc MIGNON, absent excusé
Serge BUCHET, absent excusé

Secrétaire : Solenne TRELOHAN a été désignée secrétaire de séance.

N°2026-03-07 – TAUX DE PROMOTION - CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2ème CLASSE ET SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

B) Création d'un poste d'Adjoint administratif principal 2ème classe et suppression d'un poste d'Adjoint administratif au 01/04/2026

Depuis le 01/01/2026, un agent communal peut prétendre à un avancement de grade en passant de son grade actuel d'Adjoint administratif à celui d'Adjoint administratif principal de 2ème classe, sans modification de la durée hebdomadaire de service (temps complet). Pour se faire, la création du poste est un préalable nécessaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à 6 voix pour et 1 abstention (D. Maincent) :

- de créer un poste d'Adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1er avril 2026 et charge M. le Maire de procéder aux formalités liées à cette création et d'inscrire les crédits nécessaires au budget
  Et
- supprime un poste d'Adjoint administratif à temps complet à compter du 1er avril 2026.

Pour extrait conforme certifié à l'original
Au registre sont les signatures
Rochefort-en-Terre, le 10/03/2026
Le Maire,
Stéphane COMBEAU

La Secrétaire de séance,
Solenne TRÉLOHAN